

# ACHAT RESPONSABLE



Comment  
mettre en place  
une politique d'achat responsable  
pour votre entreprise ?

# Table des matières

[Edito] - Entre obligations et incitations : construire une politique d'achat responsable devient inévitable	3
<b>I. La nécessité de mettre en œuvre une politique d'achat responsable</b>	<b>6</b>
Sur quoi s'appuie une politique d'achat responsable ?	7
• Les aspects environnementaux	7
• Les aspects sociaux : conditions de travail, inclusion, respect des consommateurs	7
• Une relation durable et mutuellement bénéfique avec les fournisseurs	7
<b>II. Les enjeux et bénéfices directs des achats responsables</b>	<b>8</b>
Améliorer sa réputation	9
• La réputation auprès de ses clients et ses partenaires	9
• La réputation auprès de ses (futurs) collaborateurs	9
Rencontre avec Catherine Lacroix, Responsable de l'Amélioration Continue des Achats au sein de la Direction Achats du Groupe Armor	12
<b>III. Guide opérationnel : Les bonnes pratiques pour une politique d'achat responsable</b>	<b>13</b>
1. Sensibiliser en interne sur les enjeux et former les équipes	14
2. Mettre en œuvre une charte interne de politique d'achat responsable et d'achat circulaire	14
*INEC : Institut National de l'Économie Circulaire	15
3. Analyser le cycle de vie des produits que l'on achète	15
4. Analyser les conditions en amont	15
5. Anticiper ses achats responsables	16
6. Élaborer une réciprocité avec les fournisseurs en allant vers les mêmes objectifs	16
Synthèse des critères sur lesquels se baser, et comment pondérer ses choix	17
Sur quels indicateurs suivre son évolution ?	18
Rencontre avec Cécile Vacher, Associée Fondatrice de Vertuel*, Consultante RSE	19
L'exemple des achats de consommables	20
<b>IV. Ce qu'il faut retenir pour mettre en place une politique d'achat responsable</b>	<b>21</b>
<b>ARMOR PRINT SOLUTIONS</b>	<b>23</b>
Réduire l'empreinte environnementale de l'impression en proposant des consommables responsables	23

---

# EDITO

---

## **Entre obligations et incitations : construire une politique d'achat responsable devient inévitable**

Il n'est désormais plus question de savoir si le changement climatique est ou non une réalité, puisque nous en vivons déjà les prémices. Dans le même temps, les ressources naturelles se tarissent à vitesse grand V.

Dans cette problématique universelle, les entreprises et les collectivités ont un rôle essentiel à jouer. Le secteur privé comme le secteur public sont des acteurs majeurs du changement de comportements, par leurs actions envers leurs clients, leurs partenaires et la population. Cela se traduit notamment par leur politique d'achat et leur relation avec leurs fournisseurs. Ces deux aspects sont fondamentaux pour construire une chaîne de valeur raisonnée. À la fois au sein d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et dans une refonte des pratiques d'achats, des axes opérationnels plus responsables sont non seulement possibles, mais souhaitables. Pour les collectivités et les commandes publiques, ces enjeux sont même obligatoires depuis le 9 mars 2021. Au sein de la loi Economie Circulaire Anti-gaspillage, le décret 2021-254 les oblige à acquérir une part croissante de 17 familles de produits, des produits issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

La crise que nous traversons invite plus encore à repenser nos automatismes dans notre utilisation de produits consommables et par définition jetables, pour faire des économies. Cette période a aussi montré que les consommateurs sont eux-mêmes plus enclins à repenser leurs achats, privilégiant notamment les objets de seconde main. Dans cette transition globale, le secteur public et le secteur privé sont également amenés à revoir le cycle de vie de leurs produits, et à entraîner leurs fournisseurs dans ce même objectif. Les achats en pure perte, ou qui ont des conséquences néfastes sur l'homme et l'environnement, ne sont plus envisageables alors qu'une utilisation raisonnée des ressources doit aujourd'hui prévaloir.

Chaque entreprise et organisme, quelles que soient leurs tailles et leurs pratiques actuelles, peuvent trouver des axes d'évolution positive. Et cela d'autant plus que le cadre réglementaire ou incitatif donne des perspectives et des bases d'action pour aider les entreprises dans leur politique d'achat responsable.

Ainsi, le Green Deal (ou Pacte Vert européen) intègre un objectif de devenir le premier continent à être neutre en carbone d'ici 2050. Il s'agira aussi de faire de ce continent une société plus juste, notamment en décorrélant développement économique et utilisation des ressources fossiles.

# Actuellement, 11 domaines prioritaires ont été annoncés :

## Domaine 1

### AUGMENTER L'AMBITION CLIMATIQUE : DÉFIS INTERSECTORIELS

- Prévention et lutte contre les incendies de forêts
- Vers des villes climatiquement neutres et socialement innovantes
- Démonstration de solutions innovantes pour la résilience des régions au changement climatique

## Domaine 2

### UNE ÉNERGIE PROPRE, ABORDABLE ET SÛRE

Démonstration de technologies critiques innovantes pour permettre le futur déploiement à grande échelle de technologies d'énergies renouvelables offshore (avec la possibilité de traiter également les applications de l'hydrogène)

## Domaine 3

### L'INDUSTRIE POUR UNE ÉCONOMIE PROPRE ET CIRCULAIRE

Clore le cycle du carbone pour lutter contre le changement climatique

Démonstration de solutions systémiques pour le développement territorial de l'économie circulaire

## Domaine 4

### BÂTIMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE ET EN RESSOURCES

Environnement bâti zéro émission

## Domaine 5

### MOBILITÉ DURABLE ET INTELLIGENTE

Ports et aéroports verts

## Domaine 6

### DE LA FERME À LA FOURCHETTE

Tester et démontrer des innovations à fort impact pour relever les défis du système alimentaire dans un contexte local.

## Domaine 7

### ÉCOSYSTÈMES ET BIODIVERSITÉ

Restauration des écosystèmes et de la biodiversité



### Domaine 8

#### ENVIRONNEMENT SANS POLLUTION ET SANS TOXICITÉ

Atténuer les effets des produits chimiques persistants et mobiles vers une régulation innovante des mélanges chimiques et pharmaceutiques

### Domaine 10

#### DONNER AUX CITOYENS LES MOYENS DE PASSER À UNE EUROPE DURABLE ET CLIMATIQUEMENT NEUTRE

Capacités européennes de délibération citoyenne et pour la participation

Changement de comportement pour le Green Deal

Permettre aux citoyens d'agir sur le changement climatique par l'éducation, le suivi de leurs impacts environnementaux et l'engagement civique

### Domaine 9

#### RENFORCER NOS CONNAISSANCES À L'APPUI DU PACTE VERT EUROPÉEN

Capacités et services de R&I\* renforcés pour relever les défis du Green Deal européen

Développer des produits et services pour les utilisateurs finaux pour toutes les parties prenantes et les citoyens, en soutenant l'adaptation et l'atténuation du changement climatique

Vers un océan transparent et accessible: modélisation numérique

### Domaine 11

#### COOPÉRATION INTERNATIONALE

Accélérer la transition verte et les partenariats pour l'énergie avec l'Afrique

Le 3ème de la liste concerne ainsi directement l'économie propre et circulaire et les produits remanufacturés.

À cela s'ajoute, depuis 2017, la norme ISO 20400 qui apporte un référentiel de management adapté à toutes les entreprises. Cette norme internationale met à leur disposition les critères d'une politique d'achat responsable.

Les entreprises ne sont donc pas seules dans leur recherche de produits plus écologiques. L'Europe, mais aussi la France et des instances encore plus locales, sont les partenaires d'une nouvelle chaîne de valeur impliquant des produits recyclés et remanufacturés.

Dans cette démarche, vous - dirigeants et responsables des achats - avez sans doute besoin d'informations pratiques pour mettre en place une nouvelle politique dès à présent. C'est ce que nous vous proposons ici, à travers ce guide opérationnel d'une politique d'achat responsable et d'économie circulaire pour tous les types de produits.

Parmi les exemples faciles à mettre en œuvre, découvrez celui des consommables et plus spécifiquement des cartouches d'impression. Vous comprendrez alors que les bénéfices sont bien plus importants que les contraintes.

# | La nécessité de mettre en œuvre une politique d'achat responsable



## I La nécessité de mettre en œuvre une politique d'achat responsable

L'urgence climatique et la crise sanitaire sont deux facteurs déterminants pour entamer une politique d'achat responsable. Mais cela peut sembler insuffisant pour des entreprises qui cherchent aussi à pérenniser leur activité et à augmenter leur croissance. Il s'agit donc d'évaluer dans un premier temps la nécessité de mettre en place une politique d'achat responsable à travers des aspects concrets.

### Sur quoi s'appuie une politique d'achat responsable ?

#### • Les aspects environnementaux

Que ce soit le fait de prendre en compte la localisation pour la sélection de ses fournisseurs, de choisir des véhicules à faibles émissions de CO<sub>2</sub>, encore d'opter pour l'économie circulaire ou favoriser le recyclage : les enjeux convergent dans la même direction, construire un circuit plus court et simplifié. En pensant d'abord local pour leurs achats, les entreprises limitent les parcours effectués par les transporteurs et les émissions des CO<sub>2</sub>. Par l'économie circulaire, elles permettent une utilisation moins importante des ressources naturelles et évitent aussi de générer des déchets.



*« Cela passe par une meilleure connaissance de ses fournisseurs, et par la compréhension du produit : d'où viennent les matières premières ? Qui sont les fournisseurs ? Respectent-ils les conventions de l'Organisation Internationale du Travail ? Cela demande de se poser plus de questions que pour un achat fait selon un processus standard. »*

Catherine Lacroix, Responsable de l'Amélioration Continue des Achats au sein de la Direction Achats du Groupe Armor.

#### • Les aspects sociaux : conditions de travail, inclusion, respect des consommateurs

Une politique d'achat responsable repose aussi sur la question du traitement des salariés sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ainsi, les entreprises qui s'engagent dans une telle démarche doivent s'assurer d'apporter à leurs propres collaborateurs de bonnes conditions de travail.

Dans le même temps, elles doivent mettre en place un système de vérification auprès de leurs fournisseurs pour évaluer la qualité de vie au travail de leurs salariés et l'intégrité générale de la structure. Cela comprend aussi différents aspects visant par exemple l'inclusion des personnes en situation de handicap et la sécurité des collaborateurs.

#### • Une relation durable et mutuellement bénéfique avec les fournisseurs

Le respect des délais de paiement, des critères d'appels d'offres, la lutte contre le blanchiment d'argent sont autant d'aspects obligatoires dans une politique d'achat responsable et pour une bonne relation client-fournisseur. En plus de contribuer à l'intégrité de l'entreprise, ceux-ci évitent les litiges et les procédures qui peuvent en découler.



# II Les enjeux et bénéfices directs des achats responsables





## II Les enjeux et bénéfices directs des achats responsables

### Améliorer sa réputation

Mettre en place une politique d'achat responsable et d'économie circulaire n'a pas seulement vocation à plaire aux pouvoirs publics, elle engage véritablement l'entreprise ou la collectivité dans une volonté de changement. Les enjeux sont multiples, mais tendent tous vers l'objectif d'une image positive authentique. Une politique d'achat responsable permet d'améliorer sa réputation auprès de :

#### • Ses clients et ses partenaires

Vis-à-vis des clients particuliers ou des entreprises, des partenaires commerciaux ou non commerciaux, la réputation d'une entreprise se joue sur une série d'aspects. La confiance s'inscrit comme le premier critère, mais la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux est aujourd'hui essentielle.

*Selon Reputation Institute France, la RSE compte pour*

# 40%

*dans la note globale de réputation des entreprises vis-à-vis de leurs partenaires et de leurs clients.*

# 65%

*des consommateurs français sont susceptibles de choisir une marque ou la boycotter en fonction de ses prises de position d'après une étude du cabinet Edelman.*

#### • Ses (futurs) collaborateurs

La question de la marque employeur, autrement dit de tout ce qu'une entreprise met en place autour d'une communication positive de sa marque, favorise une bonne réputation auprès des candidats et des collaborateurs. Même les PME sont concernées par cet aspect qui concourt à leur notoriété auprès de profils très recherchés.

*Selon une étude internationale LinkedIn sur le recrutement,*

# 80%

*des recruteurs estiment que la marque employeur a une importance dans leur capacité à embaucher des profils de qualité.*

*Dans un sondage publié par Statista en février 2019,*

# 38%

*des salariés français pensent que leur entreprise est au même niveau que les autres quant à la responsabilité sociétale (RSE),*

# 27%

*estiment qu'elle est en retard.*

#### A. Fédérer ses équipes dans un projet commun et améliorer la culture d'entreprise

La question de la marque employeur, autrement dit de tout ce qu'une entreprise met en place autour d'une communication positive de sa marque, favorise une bonne réputation auprès des candidats et des collaborateurs. Même les PME sont concernées par cet aspect qui concourt à leur notoriété auprès de profils très recherchés.

## B. Sécuriser ses relations fournisseurs et réduire les risques juridiques et financiers

La relation avec ses fournisseurs est un facteur stratégique qui détermine toute la chaîne de valeur. À la fois dans la sélection de ses fournisseurs et dans le cœur du travail de collaboration, il est nécessaire d'équilibrer les forces en présence. Dans une politique d'achat responsable, les fournisseurs sont bien sûr au centre des attentes. La mise en place de cette démarche demandera d'analyser chacun d'entre eux et d'en tirer les conséquences pour, soit conserver la relation, ou bien y mettre un terme si des axes d'amélioration ne sont pas adoptés. L'engagement responsable des fournisseurs favorisera la sécurité de la relation et, par conséquent, réduira les risques, de quelque nature que ce soit (financiers, de non-qualité, de respect des délais, de relations personnelles et de conflits d'intérêt, d'attribution illégale de cadeaux, etc.).



*« Nous accompagnons nos fournisseurs dans une démarche de progrès, d'amélioration continue. Si leur note RSE n'est pas suffisamment élevée, nous leur proposons de travailler ensemble sur des axes d'évolution »*

Catherine Lacroix, Responsable de l'Amélioration Continue des Achats au sein de la Direction Achats du Groupe Armor.



### La politique d'achat responsable face à la loi Sapin 2, les TPE/PME indirectement concernées

La loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique (dite loi Sapin 2) promulguée en décembre 2016 a mis en place 8 piliers que les entreprises de plus de 500 salariés doivent suivre pour limiter les risques et sanctionner le cas échéant. Parmi eux, il en est un directement lié aux clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires qui sont les premières sources de risques de corruption.

Ainsi, les grandes entreprises doivent mettre en place un système de contrôle de conformité, appelé KYS (Know Your Supplier / connaissez votre fournisseur). Il a pour intérêt d'évaluer et, si nécessaire, de stopper une relation avec un fournisseur si celui-ci est concerné par des affaires de blanchiment, de fraude ou d'évasion fiscale, et de financement du terrorisme. La loi sur le devoir de vigilance étend l'obligation de maîtrise des impacts de la chaîne de valeur aux aspects des Droits de l'Homme et des atteintes à l'environnement. Les TPE/PME ne sont, a priori, pas concernées directement par cette loi s'agissant de cet aspect de vigilance vis-à-vis des fournisseurs. Cependant, lorsqu'elles travaillent avec des donneurs d'ordres que sont, notamment, les grands groupes, elles ont tout intérêt à suivre les mêmes règles pour être elles-mêmes conformes et répondre aux attentes de leurs clients.

### C. Innover et trouver de nouvelles opportunités business

L'élaboration d'une nouvelle politique d'achat responsable et son application permettent de remporter de nouveaux appels d'offres. Cela, grâce à une excellente réputation et des références qui favorisent la confiance des clients et donneurs d'ordres.

Une politique d'achat responsable est aussi l'occasion d'innover, autrement dit de trouver de nouveaux axes opérationnels et stratégiques qui s'appuient sur des critères de développement durable. Les fournisseurs appliquant une production sociale et éco-responsable innoveront par exemple en recherchant des matériaux plus durables ou en intégrant un cycle de vie circulaire. Les achats responsables sont ainsi source de vision d'avenir et de création de valeur.

### D. Maîtriser ses coûts

Selon le baromètre de L'Observatoire des Achats Responsables 2021, **84%** des entreprises placent systématiquement le coût de l'acquisition comme principal critère dans leur maîtrise des dépenses. En parallèle, alors que **55%** d'entre elles évoquaient des contraintes budgétaires les empêchant d'avoir une politique d'achat responsable en 2020, elles ne sont plus que **36%** en 2021.



### Devant leurs nouvelles obligations, quels sont les avantages d'une politique d'achat responsable pour les collectivités ?

Dans les collectivités, la mise en place d'une nouvelle stratégie d'achat sort des décisions liées à un parti ou à une tendance politique. Le premier avantage d'un tel changement est d'être en accord avec l'objectif de développement durable mondial « production et consommation responsable » s'appuyant notamment sur la diminution des déchets et de la consommation d'énergie. De même, la responsabilité dans les achats œuvre aussi à plus de sécurité. Que ce soit en limitant les transports émetteurs de CO2 ou en utilisant des matériaux sains qui éviteront dans plusieurs années de devoir dépolluer, les communes, communautés de communes et autres collectivités y gagnent la confiance des citoyens à long terme. À travers ce type d'actions concrètes, ceux-ci voient en effet le résultat des politiques publiques des élus. De même, les collectivités anticipent les nouvelles mesures et, dans le même temps, innoveront pour un avenir plus responsable.





## Rencontre avec Catherine Lacroix, Responsable de l'Amélioration Continue des Achats au sein de la Direction Achats du Groupe Armor



### *En tant que Responsable de l'Amélioration Continue des Achats, comment définissez-vous une politique d'achats responsable ?*

Cela concerne à la fois ce que vous achetez et les partenariats que vous créez. Cela veut dire en premier lieu d'aller le plus possible vers un produit éco-conçu et des matières qui intègrent le cycle de vie du produit. Ce modèle doit être axé sur l'absence de gaspillage et l'augmentation de l'intensité d'utilisation.

Un autre prérequis est de choisir des partenaires avec lesquels il est possible de s'inscrire dans une relation durable et équilibrée. Il faut aussi cibler des fournisseurs qui ont un savoir-faire et qui sont conscients des enjeux RSE de leur propre activité.

### *Au sein d'Armor, comment choisissez-vous vos fournisseurs, sur quels critères ?*

Nous suivons tous les critères précédemment cités. Au quotidien, les acheteurs ne se contentent pas de calculer un coût basé uniquement sur le prix d'achat, mais aussi d'intégrer tous les coûts de suivi, de cycle de vie, de risques. Cela permet de choisir la meilleure offre selon un coût global et de choisir au final une solution qui peut mieux s'inscrire dans la durée.

### *Quels conseils donneriez-vous à une entreprise qui veut se lancer dans une démarche d'achats responsables ? Par quoi doit-elle commencer ?*

Cela passe par une meilleure connaissance de ses fournisseurs, et par la compréhension du produit : d'où viennent les matières premières ? Qui sont les sous-traitants ? Respectent-ils les conventions de l'Organisation Internationale du Travail ? Cela demande de se poser plus de questions que pour un achat fait selon un processus standard.

Néanmoins, cela n'élimine pas d'office un fournisseur. Au départ, aucun critère n'est rédhibitoire, si le fournisseur s'inscrit dans une démarche de progrès, d'amélioration continue. Si leur note RSE n'est pas suffisamment élevée, nous leur proposons de travailler ensemble sur des axes d'évolution.

### *Pensez-vous que les enjeux de la responsabilité sont mieux appréhendés aujourd'hui ?*

Il est possible d'insuffler un dynamisme par des dispositifs simples : envoyer un questionnaire RSE puis analyser les réponses est la première des démarches pour affiner ses choix. Et on le constate tous les jours, la dynamique est là ! Les entreprises qui ne le font pas vont défavorablement se démarquer.

# ||| Guide opérationnel : Les bonnes pratiques pour une politique d'achat responsable



# III DOSSIER CENTRAL GUIDE OPÉRATIONNEL :

## Les bonnes pratiques pour une politique d'achat responsable

### 1. Sensibiliser en interne sur les enjeux et former les équipes

- **Favoriser une action globale**, à travers une politique d'achat responsable basée sur les valeurs de l'entreprise ou de la collectivité et sa volonté de s'impliquer pleinement dans un changement positif.
- **Organiser une montée en compétences sur ce sujet**. Cela passe par une implication de tous les salariés, pour lesquels il faut prévoir au moins une journée de formation, puis un retour d'expérience de leur part et une mise en commun de leurs idées et de leurs interrogations.
- **Cette implication doit permettre une synergie entre la direction des achats et l'ensemble des services** (technique, opérationnel, juridique). Il s'agit pour eux de s'auto-réguler et de partager leurs connaissances sur tous les aspects des achats. En outre, ce qui est habituellement jeté par un service peut être plus systématiquement réutilisé ou recyclé par un autre.

### 2. Mettre en œuvre une charte interne de politique d'achat responsable et d'achat circulaire

Une charte d'achat responsable, signée par l'ensemble des collaborateurs, permet d'établir un cadre général, et la prise en compte immédiate de certaines actions. Il s'agit notamment de systématiser un choix plutôt qu'un autre, pour un produit recyclé ou remanufacturé après un sourcing. Elle doit aussi établir des objectifs et les engagements de tous les acteurs de la chaîne de valeur.

Cette charte n'est pas seulement dédiée aux personnels de l'entreprise, elle doit aussi être transmise aux fournisseurs qui pourront s'appuyer dessus pour proposer de nouveaux process et produits.

**La charte comprend ainsi :**

- La définition des problématiques et les objectifs
- Le référentiel interne et les choix à opérer au quotidien
- Les engagements de chacun
- La politique de suivi avec un échéancier et des indicateurs permettant de visualiser la progression
- La politique de contractualisation des achats responsables (comme les conventions achat-rachat ou achat-revente qui définissent la fin de vie d'un produit avec le fournisseur)



*« L'économie circulaire s'appuie sur un modèle de production et de consommation qui vise à sortir d'un système linéaire de fabrication et de déchets. Les objets doivent être conçus pour durer, autrement dit robustes, réutilisables, et valorisés lorsqu'ils ne peuvent plus servir. En cela, les déchets sont considérés comme des ressources. »*

Marline Weber, Responsable des Affaires Juridiques et Européennes à l'INEC\*





## \*INEC : Institut National de l'Économie Circulaire

L'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) est l'organisme de référence et d'influence autour de l'intelligence écologique et de l'économie de la ressource. Fondé en 2013 par le député François-Michel Lambert, l'INEC compte plus de 150 membres, dont des entreprises et collectivités, écoles et universités, ainsi que des experts. Pour mettre en avant son action, il communique sur les bonnes pratiques et réalisations des entreprises. Les actions de l'INEC s'articulent principalement autour de 4 axes : réflexion, plaidoyer, mise en œuvre opérationnelle et sensibilisation à l'économie circulaire. L'INEC compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de publications à retrouver en ligne : <https://institut-economie-circulaire.fr/categories/publications/>

### 3. Analyser le cycle de vie des produits que l'on achète

Une politique d'achat responsable suppose notamment d'anticiper la fin de vie des produits. Il faut s'interroger pour savoir si, une fois utilisés, ils seront rachetés ou revendus par le fournisseur et dans quelles conditions, au regard des possibilités de recyclage ou de réemploi. Ou, si cela est impossible, comment ils seront éliminés et avec quelles conséquences sur l'énergie consommée et les émissions de CO2. Cela peut ainsi faire l'objet d'un contrat spécifique.

L'ADEME propose un outil simplifié de calcul et d'analyse du cycle de vie (ACV), le « bilan produit » : <http://www.base-impacts.ademe.fr/bilan-produit>

### 4. Analyser les conditions en amont

Les conditions de production font partie intégrante d'une politique d'achat responsable cohérente. Il faut ainsi interroger ses fournisseurs et vérifier précisément quel est le mode de production, auquel s'ajoutent les conditions de travail et les matériaux utilisés (leur consommation d'énergie, leur degré de pollution éventuel, leur innocuité).

Il faut ainsi privilégier les matériaux biodégradables ou recyclables, ainsi que s'informer de leur taux de réparabilité.

Quant aux emballages, le carton doit prendre le dessus sur les plastiques. D'une manière générale, il faut proscrire le suremballage.



## 5. Anticiper ses achats responsables

L'anticipation des achats responsables suppose en premier lieu de recenser l'offre de l'économie circulaire disponible localement à travers un sourcing (ou benchmark) des entreprises du secteur.

Il faut en outre toujours préférer le réemploi au produit neuf et choisir des produits éco-conçus. Par ailleurs, il est préférable de commencer sur de petites actions, de constater que cela fonctionne, puis de progresser ainsi, plutôt que d'entamer de grands projets qui n'aboutissent pas.



*« La législation européenne, transposée dans le droit français, a beaucoup évolué ces dernières années, dans le but de donner le choix aux consommateurs et acheteurs publics. Ces derniers auront ainsi plus d'informations sur la durabilité des produits, et auront plus d'outils à disposition pour sélectionner ceux à plus longue durée de vie. »*

Marline Weber, Responsable des Affaires Juridiques et Européennes à l'INEC\*

## 6. Élaborer une réciprocité avec les fournisseurs en allant vers les mêmes objectifs

Une politique d'achat responsable est une démarche collaborative avec ses fournisseurs. Ce qui bénéficie à l'entreprise doit aussi leur bénéficier, ainsi qu'à leurs partenaires. La réciprocité de l'économie circulaire permet d'innover ensemble vers un même effet levier. Avec une meilleure qualité de production, les entreprises et les fournisseurs apportent de fait une meilleure offre. Ensemble, ils contribuent à diminuer leur impact sur l'environnement et mettent en place de meilleures conditions de travail. Si bien qu'ils améliorent de concert leur image sur des bases authentiques.



### « Relations fournisseurs et achats responsables » (RFAR)

Le RFAR a remplacé le 1er octobre 2017 le Label Relations fournisseurs responsables (RFR) créé en 2012. Cette distinction officielle certifie les entreprises qui ont su construire une relation durable et responsable avec leurs fournisseurs. Le RFAR s'inscrit plus largement dans la Charte Relation fournisseur responsable qui compte environ 2000 entreprises signataires engagées dans cette démarche.

#### Les 10 engagements de la Charte Relations fournisseurs responsables :

1. Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs
2. Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques
3. Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordres et fournisseurs
4. Impliquer les grands donneurs d'ordres dans leur filière
5. Apprécier le coût total de l'achat
6. Intégrer la problématique environnementale
7. Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise
8. Les Achats : une fonction et un processus
9. Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseur
10. Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs



# Synthèse des critères sur lesquels se baser, et comment pondérer ses choix

Voici des critères environnementaux et sociaux sur lesquels vous appuyer pour mettre en place votre politique d'achat responsable.

## Critères environnementaux

Toxicité des substances ou matériaux	Vérifiez auprès de vos fournisseurs qu'ils n'utilisent pas de substances toxiques
Utilisation des ressources naturelles	Veillez à ce qu'ils diminuent leur utilisation des ressources naturelles non renouvelables
Gestion des déchets	Soyez également attentif à la diminution de leurs déchets et aux méthodes qu'ils mettent en place pour favoriser leur valorisation
Pollution environnementale et sociale	Vos fournisseurs sont-ils attentifs à l'impact qu'ils causent à l'environnement ? De même aux conséquences de leurs activités sur le bien-être des habitants et leur sécurité ?
Biodiversité	Sont-ils respectueux de la biodiversité et de l'impact de leur activité sur les écosystèmes ? Mettent-ils en place des actions protectrices, voire régénératrices ?

## Critères sociaux

Les conditions de travail	Quelle est la qualité de vie au travail des employés de vos fournisseurs ?
L'inclusion	Assurez-vous qu'aucune forme de discrimination n'est tolérée, que les femmes sont au même plan que les hommes dans le management et en matière de rémunération. Soyez aussi attentif à l'inclusion des personnes en situation de handicap
Le dialogue social	Les employés de vos fournisseurs ont-ils droit à la parole, ce droit est-il plein et entier, et suivi d'effets ?
La montée en compétences	Vos fournisseurs mettent-ils en place un plan de développement des compétences ? Font-ils appel à l'alternance ?
Les partenariats	Sont-ils en relation avec les acteurs locaux, notamment les centres de formation, les associations ? Apportent-ils une aide spécifique ?

Tous ces critères doivent être vérifiés sur place, au cours de réunions et de visites, ils peuvent aussi être complétés avec des questionnaires. Bien sûr, il ne s'agit pas d'écarter des fournisseurs qui n'y répondraient pas à 100 %, mais de les encourager dans une évolution de leurs pratiques et d'être attentifs à leurs efforts.



# Sur quels indicateurs suivre son évolution ?

Les indicateurs clés - KPI - permettent de suivre votre évolution dans le déploiement de votre politique d'achat responsable. Les indicateurs suivants peuvent vous inspirer.

## En interne

- Le pourcentage de vos collaborateurs inscrits dans une démarche d'achat responsable
- Le nombre / pourcentage de collaborateurs formés
- Le gain économique rendu possible par les achats en économie circulaire
- La part des produits responsables

## Auprès de vos fournisseurs

- Le pourcentage ayant signé votre charte
- Le pourcentage répondant à vos critères environnementaux et sociaux
- Le pourcentage de fournisseurs labellisés



## Rencontre avec Cécile Vacher, Associée Fondatrice de Vertuel\*, Consultante RSE



### *Quel est votre rôle auprès des entreprises ?*

Depuis 13 ans, je suis consultante RSE pour tout type d'entreprise, PME, ETI, dans la région grand-ouest. J'ai également accompagné la création et le déploiement de la plateforme RSE de la Métropole Nantaise pendant 5 ans. Mon rôle se situe à la fois dans la stratégie et sa mise en œuvre. Je challenge les entreprises sur leur engagement sociétal.

### *Comment une entreprise peut-elle intégrer une politique d'achat responsable au sein d'une démarche RSE ?*

Cela nécessite deux niveaux de réflexion et d'actions. En premier lieu, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie pour réduire tous ses impacts sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, y compris clients et fournisseurs. Et cela amène à impliquer les fournisseurs.

Parfois, des entreprises considèrent qu'elles sont trop petites, qu'elles n'ont pas les moyens d'agir face à des fournisseurs trop gros. Mais à titre individuel, une PME a la capacité de choisir ses achats. À défaut d'influencer ses fournisseurs, elle peut sélectionner ce qu'elle achète en s'orientant peu à peu vers des produits à moindre impact environnemental et social.

### *Les entreprises sont-elles conscientes des conséquences écologiques et économiques de l'achat des consommables ?*

Oui, mais certaines ont encore des à priori. Elles pensent que les produits écologiques coûtent plus cher et elles ne voient pas la différence, alors qu'elle existe bel et bien. Il faut donc leur apporter de la connaissance, des éléments chiffrés, des preuves en somme.

En parallèle, il faut objectiver l'apport des produits responsables pour que le surcoût éventuel soit supportable. Il faudrait par exemple prévoir une TVA réduite sur les produits remanufacturés et ainsi aller chercher l'engagement des entreprises. C'est une question de cohérence avec leur propre démarche : elles peuvent toutes faire levier sur la société.

\*Vertuel - "Des évolutions majeures et irréversibles s'opèrent dans notre Société. Elles concernent le sens de l'activité humaine et la place relative de l'Homme dans l'environnement et l'économie. Elles se traduisent par une pression sociétale accrue sur toutes les organisations, en particulier les entreprises, vers plus de responsabilité globale." C'est par ces mots que le cabinet Vertuel débute sa présentation sur son site Internet. Spécialisé dans la RSE, il aide les entreprises à aligner leur gouvernance, leur stratégie, leur modèle économique et leurs pratiques réelles avec leur engagement sociétal dans une perspective de création de valeur et de sens. [www.vertuel.fr](http://www.vertuel.fr)

## L'exemple des achats de consommables : Les bonnes pratiques pour une politique d'achat responsable

Les indicateurs clés - KPI - permettent de suivre votre évolution dans le déploiement de votre politique d'achat responsable. Les indicateurs suivants peuvent vous inspirer.



« La législation européenne, transposée dans le droit français, a beaucoup évolué ces dernières années, dans le but de donner le choix aux consommateurs et acheteurs publics. Ces derniers auront ainsi plus d'informations sur la durabilité des produits, et auront plus d'outils à disposition pour sélectionner ceux à plus longue durée de vie. »

Marline Weber, Responsable des Affaires Juridiques et Européennes à l'INEC\*  
Marline Weber, Responsable des Affaires Juridiques et Européennes à l'INEC\*

### La question des consommables et de leur impact environnemental, économique et social

Les produits, le plus souvent liés au traitement informatique, qui n'entrent pas dans un processus de traitement ou de fabrication dans votre propre entreprise, sont source de déchets immédiats après utilisation. C'est principalement le cas des cartouches d'impression, dont 70 % sont jetées sans être réutilisées.

Cette charte n'est pas seulement dédiée aux personnels de l'entreprise, elle doit aussi être transmise aux fournisseurs qui pourront s'appuyer dessus pour proposer de nouveaux process et produits.

### Les cartouches remanufacturées, l'occasion d'intégrer un achat responsable et directement issu du réemploi

Les entreprises qui ont comme l'obligation réglementaire, la commande publique peuvent accorder une part plus importante de produits issus du réemploi dans leurs achats. Les cartouches remanufacturées sont un bon exemple de consommables qui peuvent s'intégrer facilement dans une stratégie d'achat responsable. Les cartouches remanufacturées ou reconditionnées compatibles avec son imprimante, sont produites à partir de cartouches vides d'origine collectées et triées. Lorsqu'elles sont réutilisables, elles sont démontées, nettoyées, certaines pièces sont remplacées, de l'encre ou de la poudre toner y sont intégrés pour proposer un consommable quasi neuf.

Les cartouches remanufacturées ou reconditionnées - si elles ont obtenu les brevets garantissant leur qualité et leur mode de production - permettent de donner une seconde vie aux cartouches d'impression plutôt que d'en faire un déchet.

Dans le même temps, ces cartouches sont, selon les modèles, davantage remplies en encre et poudre toner que les originales des fabricants d'imprimante, offrant ainsi une durée de vie plus longue au consommable.

En France, l'économie circulaire représente déjà

**800 000** emplois à temps plein,

soit **3%** de l'emploi global,

un chiffre qui devrait **augmenter**

de **300 000**

ces prochaines années.



# IV Ce qu'il faut retenir pour mettre en place une politique d'achat responsable





## IV Ce qu'il faut retenir pour mettre en place une politique d'achat responsable

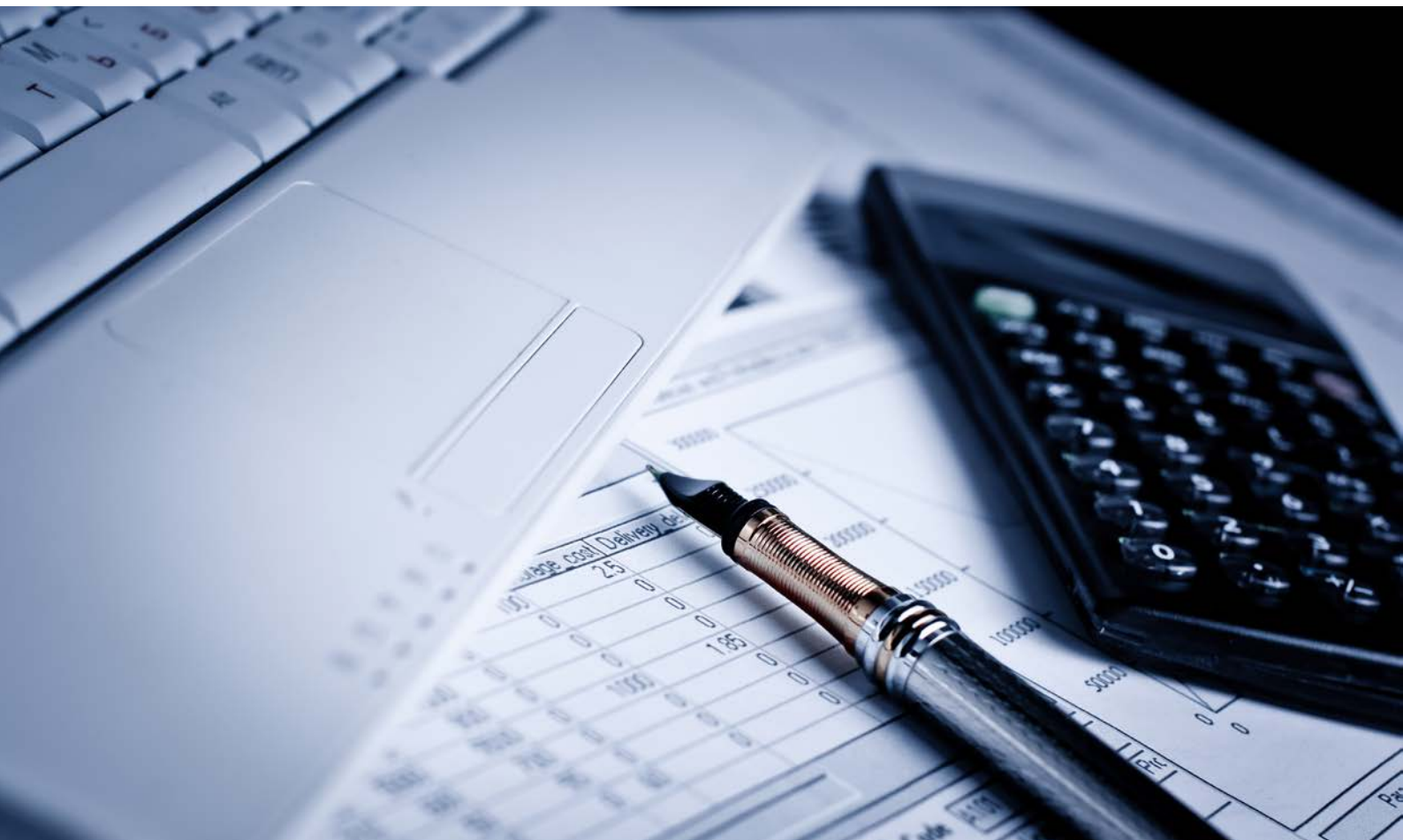


*« Il faut aller chercher l'engagement des entreprises. C'est une question de cohérence : elles doivent toutes faire levier sur la société. »*

Cécile Vacher, Associée Fondatrice de Vertuel,  
Consultante RSE

1. Connaître parfaitement ses fournisseurs à travers un premier questionnaire
2. Les aider dans un objectif d'amélioration de leurs pratiques
3. Elaborer en interne une charte des achats responsables et de l'économie circulaire
4. Former ses collaborateurs et les impliquer dans la démarche
5. Évaluer ses achats sur un nouveau modèle qui prend en compte leur mode de production, de recyclage et leur coût, au même degré d'importance
6. Commencer par des achats « simples », tels que les fournitures de bureau et élargir à toutes ses commandes
7. S'informer et informer ses fournisseurs et partenaires des solutions d'économie circulaire au niveau local
8. Mettre en place des indicateurs pour suivre son évolution et celle de ses fournisseurs
9. Se faire accompagner pour concevoir une démarche RSE plus large

Sources : Insee, Ministère de la Transition Écologique



## Réduire l'empreinte environnementale de l'impression en proposant des consommables responsables

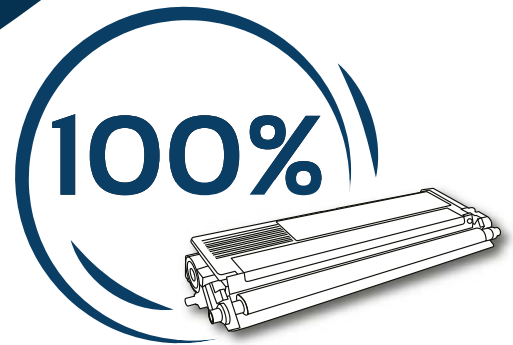
Acteur indépendant des fabricants d'imprimantes, ARMOR Print Solutions propose des solutions d'impression alternatives et responsables, allant du consommable d'impression, au service d'impression managée, en passant par la collecte des cartouches usagées.



Véritable alternative aux marques d'imprimantes, les cartouches d'impression fabriquées par **ARMOR Print Solutions** couvrent plus de **98% des parcs d'imprimantes européens**. Depuis toujours, ARMOR investit en R&D, dans son outil industriel et met en place des partenariats avec des acteurs clés du secteur afin de garantir, certifier et prouver la performance de ses solutions d'impression.

« Nous nous assurons de notre responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Dès 2008, au sein de la Direction des achats, le groupe Armor réfléchissait déjà sur la notion d'achats responsables et organisait des Teams meetings avec les fournisseurs majeurs en les invitant à échanger par exemple sur les valeurs d'Armor ou encore la manière d'être plus responsable. En 2015, nous avons obtenu le label des Relations fournisseurs et achats responsables. En parallèle et de manière logique, ce processus est entièrement intégré dans notre système de management. »

Annabelle Guillet, Directrice RSE et Assurance QSE du Groupe Armor



*des cartouches toner OWA  
sont revalorisées ou remanufacturées*

# 70%

*des cartouches laser OWA vendues sont éco-labellisées :  
NF Environnement, Nordic Swan Ecolabel, Blue Angel.*

*Avec une autonomie de*

# 20%

*supérieur aux cartouches Laser standards,  
les cartouches d'impression Jumbo ont une  
capacité d'impression plus importante.*

Toujours dans cette logique  
de réduire le nombre de déchet,  
nous avons supprimé le plastique  
à usage unique de nos emballages  
sur nos cartouches d'impression  
OWA Laser et Jet d'Encre.



*« L'économie circulaire est au cœur de notre marque OWA. Depuis sa création, nous travaillons nos offres pour offrir à nos clients toujours plus de circularité. Spécialisés dans les consommables d'impression remanufacturés, nous commercialisons également depuis février 2021 des accessoires et des pièces détachées pour imprimantes afin d'encourager les particuliers et les professionnels à favoriser la réparation plutôt que l'achat neuf. Avec notre nouvelle gamme de matériels d'impression reconditionnés, notre offre s'inscrit vers toujours plus de circularité. À ce titre, les récentes initiatives législatives anti-gaspillage et en faveur du réemploi confortent notre positionnement et montrent très clairement qu'économie circulaire et croissance ne sont plus opposables »*

conclut Gerwald van der Gijp, Directeur Général d'ARMOR Print Solutions





La Direction Générale adopte des actions éco-responsables, pourtant elle n'utilise pas de cartouches recyclées...

AVEC OWA, RIEN NE SE PERD TOUT SE TRANSFORME

#OurWaytoAct



Photocopieurs



Filaments 3D



Laser



Large Format



Jet d'Encre

📍 OÙ ACHETER ?

[armor-owa.com](http://armor-owa.com)





Plus d'informations sur l'activité d'ARMOR Print Solutions et ses produits :

<https://fr.armor-owa.com>

